

# CONSULTATION

## Pour un droit à la (dé)connexion Évaluez votre temps et charge de travail

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) facilitent la vie et le travail au quotidien, mais elles ont aussi entraîné une intensification du travail et un envahissement du travail sur le temps de vie privée. Grâce aux tablettes et smartphones, on peut désormais travailler à la maison ou dans les transports et être joignable en permanence. Ces heures de travail ne sont ni décomptées ni *a fortiori* payées. Nous souhaitons assurer le paiement ou la récupération de toutes les heures effectuées, et garantir la protection de la vie privée et du temps de repos des salariés. Dans l'idée de tirer le meilleur de ce que ces technologies peuvent offrir, nous vous consultons pour connaître votre avis sur le moyen d'en encadrer l'usage.

En organisant cette consultation, la CGT s'engage à :

- vous en restituer les résultats,
- intervenir avec ses élu-e-s et mandaté-e-s pour que des négociations s'engagent sur les aspirations exprimées,
- vous rendre compte du contenu et de l'état d'avancement des négociations.

**Merci de renseigner d'abord quelques informations vous concernant**

**Votre lieu de travail**  
Adresse à l'Institut Curie : \_\_\_\_\_  
E-mail (facultatif) : \_\_\_\_\_

Ensemble Hospitalier     Centre de Recherche     Siège

**Vous**  
Femme     Homme   
< 35 ans     35 - 49 ans     50 ans et plus   
Cadre Supérieur ou de Direction     Ingénieur/Cadre     Technicien/TS/Administratif   
Agent de Maîtrise   
Fonction d'encadrement d'équipe    OUI     NON   
Emploi stable (CDI, statut...)     CDD     Autres (intérim, alternance)

La CGT Curie s'engage à ne pas communiquer ces informations à de tierces personnes et à respecter l'anonymat des réponses

Si vous souhaitez être destinataire des résultats de notre consultation, indiquez vos nom, prénom et adresse e-mail :

-----  
**Merci de renvoyer ce questionnaire à la CGT Curie :  
messengerie.cgt\_po@curie.net**



## Votre utilisation des TIC

- 1.- Utilisez-vous les TIC pour des raisons professionnelles en dehors de vos horaires et lieu de travail ?  
Non jamais  Oui parfois  Oui souvent  Oui toujours
- 2.- Est-ce l'entreprise qui vous a équipé-e ? (connexion internet, téléphone portable, ordinateur portable...)  
Oui en totalité  Oui en partie  Non pas du tout
- 3.- Qu'est-ce qui vous amène à travailler en dehors de votre temps et lieu de travail ?  
 Un meilleur cadre de travail (calme...)  
 Une charge de travail trop élevée  
 Une sollicitation professionnelle directe (réponse aux mails...)  
Autre : \_\_\_\_\_
- 4.- Estimez-vous que les TIC à des fins professionnelles soient trop présentes dans votre vie privée ?  
Oui tout à fait  Oui plutôt  Non plutôt pas  Non pas du tout  Je n'ai pas d'avis
- 5.- Combien de mails recevez-vous en moyenne par jour ? \_\_\_\_\_
- 6.- Combien de mails recevez-vous en moyenne le soir et le week-end ? \_\_\_\_\_
- 7.- Selon vous, est-ce que l'usage des TIC génère une intensification de votre travail ?  
Oui tout à fait  Oui plutôt  Non plutôt pas  Non pas du tout  Je n'ai pas d'avis   
Votre contrat de travail prévoit-il une organisation sous forme de télétravail ?  
Oui  Non

Nous vous invitons à lire cette synthèse des réglementations en terme :

- de durée maximum de travail <http://ugict.cgt.fr/deconnexion/reglementations/la-duree-maximum-de-travail/>
- de forfaits-jours <http://ugict.cgt.fr/deconnexion/reglementations/le-forfait-en-jours/>
- de télétravail <http://ugict.cgt.fr/deconnexion/reglementations/le-teletravail/>

## Évaluation de votre temps de travail

- 8.- Êtes-vous en forfait-jour ?  
Oui  Non
- 9.- En moyenne, combien d'heures de travail effectuez-vous chaque semaine sur votre lieu de travail ?  
\_\_\_\_\_
- 10.- En moyenne, combien d'heures de travail effectuez-vous chaque semaine dans les transports ou en déplacement ?  
\_\_\_\_\_
- 11.- En moyenne, combien d'heures de travail effectuez-vous chaque semaine à votre domicile ?  
\_\_\_\_\_
- 12.- Sur le total de ce temps de travail hebdomadaire moyen à domicile, combien d'heures en moyenne effectuez-vous entre 21 h et 6 h du matin ?  
\_\_\_\_\_
- 13.- Sur le total de ce temps de travail hebdomadaire moyen à domicile, combien d'heures en moyenne effectuez-vous le dimanche ?  
\_\_\_\_\_
- 14.- En moyenne, combien d'heures au total effectuez-vous par semaine (sur le lieu de travail et hors lieu de travail) ?  
\_\_\_\_\_
- 15.- Combien d'heures de travail effectuées ne font l'objet d'aucune compensation (heures supplémentaires, récupération) ?  
\_\_\_\_\_

## Évaluation de votre temps de repos

- 16.- Êtes-vous sollicité en dehors de votre temps de travail par mail ou téléphone pour des raisons professionnelles ?  
Non jamais       Oui très occasionnellement       Oui parfois       Oui souvent   
Oui très souvent       Oui toujours
- 17.- Si oui, est-ce le dimanche ?  
Non jamais       Oui parfois       Oui souvent       Oui toujours
- 18.- Si oui, est-ce entre 21 h et 6 h du matin ?  
Non jamais       Oui parfois       Oui souvent       Oui toujours
- 19.- Bénéficiez-vous de 11 h de repos continu (sans aucune sollicitation de votre employeur) ?  
Non jamais       Oui parfois       Oui souvent       Oui toujours
- 20.- Bénéficiez-vous de 35 h consécutives de repos chaque semaine (sans aucune sollicitation de votre employeur) ?  
Non jamais       Oui très occasionnellement       Oui parfois       Oui souvent   
Oui très souvent

## Déplacements professionnels

- 21.- Êtes-vous amené à effectuer des déplacements d'une journée au moins pour votre travail ?  
Oui       Non
- 22.- Si oui, l'ensemble de vos frais de déplacement sont-ils pris en charge (transports, repas..) ?  
Non jamais       Oui parfois       Oui souvent       Oui toujours
- 23.- Si oui, travaillez-vous durant votre temps de transport ?  
Non jamais       Oui parfois       Oui souvent       Oui toujours
- 24.- Si oui, l'ensemble des heures de travail que vous effectuez en déplacement, y compris dans les transports, sont-elles rémunérées ou récupérées ?  
Non jamais       Oui parfois       Oui souvent       Oui toujours

**Merci pour votre  
engagement !**